

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 83 (1938)
Heft: 2

Artikel: L'armée allemande en 1937
Autor: Xylander, R. von
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée allemande en 1937

Les grandes manœuvres allemandes de septembre 1937, dans la région de la mer Baltique, furent un événement important ; elles ont retenu l'attention de l'étranger. Les exercices de terre avaient lieu dans l'ouest de la Poméranie et dans le Mecklembourg, un terrain de collines ondoyantes, coupé de nombreux lacs et parfois de forêts. La présence de trois corps d'armée, comprenant de nombreuses troupes motorisées et cuirassées rendirent ces manœuvres plus importantes que celles qui les précédèrent, en Allemagne et même à l'étranger. A cela venait s'ajouter la collaboration de la marine et de l'aviation dont le champ d'action était beaucoup plus étendu que celui où se rencontraient les deux parties de l'armée de terre. Les exercices de la flotte se passaient sur la mer Baltique. Voici, dans ses grandes lignes, le thème des manœuvres :

Un train de transport de troupes a été dirigé de la Prusse orientale, par mer, sur Swinemünde-Stettin, et a été attaqué, en cours de route, par l'adversaire, ce qui donna lieu à des combats sur mer et dans les airs, ainsi qu'à un début de guerre commerciale. Chaque parti avait reçu une flotte aérienne considérable. Les objectifs assignés à celle-ci dépassaient de beaucoup latéralement et en profondeur le front constitué effectivement sur terre. Dans le rayon d'activité de l'aviation, des exercices de défense aérienne passive étaient prévus, pendant toute la semaine des manœuvres. De cette façon, la population civile pouvait se préparer à la guerre moderne, qui ne l'épargnera pas.

Ces manœuvres d'ensemble, affectant les armées de terre, de mer et de l'air, donnaient une occasion précieuse

d'examiner l'organisation du commandement, introduite en Allemagne et qui doit assurer la collaboration de ces trois armées en vue de la réalisation de buts communs. Les exercices, qu'il ne nous est pas possible d'expliquer en détail, ont suscité, pour cette raison, un vif intérêt à l'étranger et ont provoqué d'intéressantes discussions sur le développement de la nouvelle armée allemande.

En effet, les manœuvres ont été le résultat d'une année d'instruction, pendant laquelle, conformément aux lois sur la conscription militaire, la restauration de l'armée avançait méthodiquement. Pour la première fois, en automne 1937, les hommes qui avaient passé par la formation désormais normale de deux ans, ont été licenciés. Par le décret du 24 août 1936, tous les hommes aptes au service recevront cette instruction, que ce soit dans les armées de terre, de mer ou de l'air. En plus, des volontaires peuvent être engagés, pour une plus longue durée, et sont affectés à des fonctions qui nécessitent des connaissances spéciales.

Les hommes plus âgés, qui pendant la phase de limitation des armements n'avaient pas reçu d'instruction militaire et qui ne pouvaient plus être appelés pour une période de deux ans, ont pris part, comme « réservistes » à un cours d'instruction de huit semaines. En automne 1937, la classe de 1915 a été appelée normalement sous les armes, après avoir été au camp de travail et celle de 1912 en Prusse orientale. La conception du service militaire obligatoire, qui, en Allemagne est effectivement réalisée, demande un arrangement entre ceux qui ont été appelés au service militaire et, de ce fait, subissent une restriction dans leur formation professionnelle, et ceux pour qui ce n'est pas le cas. Pour tenir compte de ce fait, un impôt militaire a été introduit, dès le 1^{er} septembre 1937 ; il ne concerne, pour le moment, que les classes de 1914 à 1916 et pour autant qu'elles ne sont pas appelées au service. Cet impôt est dû jusqu'à la fin de l'année pendant laquelle le contribuable a eu 45 ans ; il est calculé comme suit : pendant les deux premières années (temps qui correspond au service

actif normal) au 50% et ensuite au 6% de l'impôt sur le revenu. Pour ceux qui sont dispensés de ce dernier impôt, un minimum a été fixé.

La loi sur la défense aérienne, publiée l'année dernière, ne signifie pas une extension du service obligatoire, car celle-ci n'oblige pas à des services *militaires*. Il faut l'interpréter de la manière suivante : tous les Allemands, ainsi que toutes les personnes juridiques qui ont leur domicile, siège ou fortune en Allemagne, sont tenues de prendre part à la défense aérienne. Les services d'alerte, de sûreté, de secours, de protection personnelle et des industries, sont constitués en groupes, chargés d'organiser la défense aérienne et appartenant à différentes organisations. Le « Reichsluftschutzbund » organise et instruit les équipes d'autoprotection. Dans d'autres domaines, il fonctionne en qualité de conseiller.

Dans le courant de 1937 les règlements nécessités par l'introduction du service de deux ans concernant la réadaptation de l'instruction ont été mis, pour la première fois, à l'épreuve. Ils ont été incorporés dans l'ordonnance sur la formation de l'infanterie, qui a paru à la fin de 1936, et précédés du leitmotiv sur l'éducation militaire : « Le service militaire est un service d'honneur pour le peuple allemand. Il exige du soldat son don absolu pour assurer l'existence de la nation, jusqu'au sacrifice de sa propre vie ». Cette assertion fondamentale est destinée à mettre en évidence les forces morales et psychiques du combattant, à côté de sa formation physique et militaire. La virilité, l'obéissance absolue, la ponctualité, l'exactitude et la sévérité sont des qualités indispensables ; à leur tour elles provoqueront la volonté, le courage, la résistance, le sentiment d'honneur et la modestie que doit posséder le soldat. La confiance réciproque entre le chef et l'homme, d'une part, et la camaraderie, d'autre part, doivent constituer un solide lien dans la troupe. Les qualités et les connaissances nécessaires au chef, lesquelles doivent surtout s'imposer par l'exemple, et les méthodes visant l'éducation

de l'homme, sont exposées dans ces documents ; le drill est considéré comme moyen indispensable pour la formation des soldats, mais non pas comme une occasion de faire des exercices formels sans raison.

Le but de la formation, pendant la seconde année, est l'éducation du combattant isolé et son instruction dans des branches spéciales. En outre, les appointés doivent être éduqués de telle manière qu'après la première année, ils puissent être capables de fonctionner en qualité de chef de groupe et d'instructeur. Pendant la seconde année, on attache également une importance spéciale à la préparation des officiers de réserve.

La formation des officiers actifs, qui, en leur qualité d'instructeurs, ont de lourdes tâches, fait l'objet d'une attention toute particulière. Le nombre d'hommes à éduquer ayant considérablement augmenté, à la suite de la restauration de l'armée, il a fallu réduire le temps de service de 4 à 2 ans et demi ; c'est dire que l'emploi du temps est minutieusement réglé et exige un plus gros effort de la part des élèves. Pendant la première année, le « Fahnenjunker » (aspirant-officier) fait partie de la troupe comme simple soldat ; il est nommé appointé, six mois plus tard, s'il fait preuve des qualités nécessaires à son avancement, et termine ce cycle d'instruction comme sous-officier. A ce moment-là, il doit déjà montrer ses capacités de chef. Ensuite, le futur officier est commandé à l'école de guerre où il recevra surtout un enseignement théorique. Mais des disciplines pratiques y sont également prévues, telles que la gymnastique, l'équitation, la conduite des autos et le service à la troupe. Un premier examen est passé avant la nomination de « Fähnrich » (aspirant). L'examen final décide s'il deviendra « Oberfähnrich » (premier aspirant). Ce dernier doit aller encore pendant deux mois à l'école d'armes où il acquerra les connaissances spéciales pour l'emploi des diverses armes. Après un nouveau stage de deux mois de service pratique, le choix des officiers a lieu. Dans l'avancement au grade de lieutenant, le caractère que doit posséder

un chef joue un rôle déterminant, à côté des résultats obtenus dans le service théorique et pratique.

Pareillement à ceux de l'armée de terre, les progrès dans l'armée de l'air se sont accomplis au rythme prévu par la nouvelle loi militaire. Des escadrilles prirent part à de nombreux exercices ainsi qu'à des manifestations publiques. En outre, la qualité des appareils fut éprouvée et démontrée lors de vols techniques. On attache également un soin tout particulier à la formation des officiers de cette arme à laquelle sont rattachées les troupes de D. C. A. et celles du service de renseignements par avion. Les futurs officiers passent par les écoles militaires de l'aviation d'une manière semblable à celle imposée à leurs camarades de l'armée de terre. Pour l'instruction supérieure, qui doit surtout former le futur état-major général de l'aviation, les écoles supérieures des armes de l'aviation (höhere Luftwaffenschulen) sont destinées à des officiers (premiers-lieutenants et jeunes capitaines) spécialisés dans un domaine déterminé. C'est là qu'on décidera si l'officier sera appelé, plus tard, à une des deux académies de l'armée de l'air, situées à Gatow près de Spandau. L'académie militaire de l'aviation (Luftkriegsakademie) a comme mission principale l'enseignement tactique. L'académie technique (Lufttechnische Akademie), est destinée à former, non des ingénieurs, mais de futurs officiers de l'état-major général, qui doivent posséder à fond les connaissances techniques. De cette manière, ils seront capables de comprendre la relation qui existe entre la technique et la tactique.

Quant à la marine, l'annulation des règlements du traité de Versailles concernant le canal Kaiser Wilhelm, près de Kiel, lui a donné une plus grande liberté. La navigation des bateaux militaires étrangers n'est autorisée, comme précédemment, qu'après entente par voie diplomatique.

D'une part, l'Allemagne s'est montrée prête à collaborer à une entente internationale pour la réduction des armements, en signant récemment avec l'Angleterre un nouveau traité naval, complétant la Convention du 18 juin 1935.

L'Allemagne consent à prendre part à la restriction du tonnage et du calibre des canons des bateaux de guerre, ainsi qu'il en a été convenu entre les grandes puissances maritimes, le Japon excepté. Ce traité prévoit, en outre, l'échange mutuel régulier, entre les signataires, des projets de construction. On peut admettre que cette mesure est vraiment d'ordre pratique à côté des discussions théoriques qui ont eu lieu concernant le désarmement. La restauration de la flotte allemande, conformément à ce traité, ne pouvait être efficace, jusqu'à présent, qu'en ce qui concerne les navires légers, qu'il est possible de construire en moins de temps. Seuls, en 1937, deux croiseurs lourds ont été lancés, mais ils n'ont pas encore été mis en service régulier. La flotte a encore été augmentée de 8 contre-torpilleurs, de 2 croiseurs (Geleitboote) et de différents sous-marins. Par suite de l'emploi des contre-torpilleurs, on a commencé de remplacer la flottille des torpilleurs — se composant de petites unités, — par des divisions de contre-torpilleurs. Il a été créé, en outre, une deuxième flottille de sous-marins. La demande croissante d'équipages pour ces nouveaux bateaux nous a obligés de former les hommes d'abord sur terre ; une école spéciale et une centrale de renseignements maritimes ont été fondées à Kiel ; de ce fait, l'école de sous-marins a été transférée à Neustadt (Holstein). L'enseignement de la D. C. A. maritime a été introduit à l'école d'artillerie de protection des côtes.

Des navires sont restés, en mission spéciale, dans les eaux espagnoles, afin de surveiller une partie de la côte est de la péninsule ibérique, tant que l'Allemagne prenait part aux mesures de contrôle. C'est à cette occasion que le cuirassé *Deutschland* a été attaqué par des avions gouvernementaux dans le port d'Ibiza, alors que l'équipage prenait son repas. Le bilan de cette attaque fut de 31 morts et 75 blessés. Deux jours plus tard, une prompte riposte suivit, par le bombardement des fortifications et du port d'Almeria.

La nouvelle armée a reçu, au courant de 1937, tous les nouveaux drapeaux annoncés l'année précédente et dont

sont dotées également les unités de la marine de terre. A l'occasion des grands événements, tels que le défilé en l'honneur du chef du gouvernement italien après les manœuvres, le Reichsparteitag ou les fêtes de la moisson, les nouvelles enseignes avaient été placées en tête de leurs unités.

Un nombre considérable de lois, règlements et décrets ont apporté une solution à des questions importantes touchant les armées de terre, de mer et de l'air. Des mesures ont été prises concernant, par exemple, le développement de l'armée, l'amélioration du sort des soldats quittant le service, etc. Les règlements en vigueur pour une armée de 100 000 hommes ont dû, évidemment, être transformés, afin de garantir aux sous-officiers ayant terminé leur service après un long stage leur avenir dans la vie civile.

En 1937, la nouvelle armée montre qu'elle veut suivre fidèlement les traces de son aînée. La tradition des anciennes troupes se transmet aux actuelles. Les nouvelles unités restent en relation intime avec les associations d'anciens combattants. L'armée a rendu les derniers honneurs aux chefs de la guerre mondiale décédés dans le courant de l'année dernière. Leur nombre est considérable. A part le Général Ludendorff, mentionnons les commandants d'armée : Général von Gallwitz et Comte Bothmer. La participation des armées étrangères au deuil allemand a été ressentie avec reconnaissance. D'autre part, la camaraderie militaire a trouvé l'occasion de se manifester dans les nombreuses visites réciproques de vaisseaux de guerre.

Colonel R. VON XYLANDER.
